

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, a fait valoir son droit à la retraite

Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de Mme Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles (SERAC), qui a souhaité faire valoir son droit à la retraite dès le 1er janvier 2016. Le Conseil d'Etat tient à la remercier vivement pour les services rendus à l'Etat de Vaud pendant ses années d'activité. Le poste de chef-fe du SERAC sera prochainement mis au concours.

Brigitte Waridel est entrée au service de l'Etat en 1976, dans le cadre de la Bibliothèque cantonale et universitaire, dont elle a été directrice adjointe de 1981 à 1993. En août 1995, elle a pris la direction du « Service des activités culturelles », devenu par la suite le « Services des affaires culturelles (SERAC) ». Mme Waridel a veillé sans relâche à maintenir la qualité des prestations du SERAC et à souligner l'importance de la culture en tant que politique publique. Cet engagement a notamment été marqué par l'intégration de la dénomination « culture » dans l'intitulé du département, celui-ci devenant « Département de la formation, de la jeunesse et de la culture » en 2009.

Dans le cadre de ses fonctions de cheffe du SERAC, Mme Waridel a été amenée à représenter les autorités vaudoises dans plusieurs instances cantonales, intercantionales et fédérales, notamment la Conférence romande des délégués cantonaux à la culture, qu'elle a présidée à deux reprises, ainsi qu'à la Conférence suisse. Elle a également été une cheville ouvrière importante dans la création de la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande à Lausanne, de la Fondation romande pour le cinéma - instrument privilégié pour le soutien à la production cinématographique romande - et de Label+ Théâtre romand, notamment.

Sur le plan vaudois, Brigitte Waridel a notamment mis en place les premières conventions de subventionnement en partenariat avec des villes et des communes. Elle a été au coeur de l'élaboration de la loi sur la vie culturelle et la création artistique ainsi que de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI), entrées en vigueur le 1er mai 2015. Elle a également travaillé à la reconnaissance de l'importance de la notion de patrimoine immatériel et à son intégration dans la nouvelle LPMI, de même qu'elle a

co-dirigé avec Emmanuel Ventura, architecte cantonal, la rédaction du livre Art et architecture. 40 ans d'interventions artistiques sur les bâtiments de l'Etat. Par ailleurs, le Conseil d'Etat souligne le rôle important de Mme Waridel dans la genèse et l'avancement du projet des futurs mcb-a et pôle muséal.

Telles sont quelques-unes des missions accomplies par Brigitte Waridel tout au long de sa riche carrière. Le Conseil d'Etat tient à la remercier vivement pour son engagement et lui souhaite d'ores et déjà une longue, heureuse et active retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 mai 2015

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01